

LA DÉPÊCHE

234 09 64 / 221 09 32 / 919 66 68 / 970 57 68 Email: ladepeche@hotmail.com

Hebdomadaire Togolais d'Informations, d'Analyses et de Publicités
18^e année - N°564 du 30 mars 2011

ME YAOWI JEAN DEGLI DEVIENT SAGE



Le Président Faure a lancé le conseil présidentiel pour l'investissement

UNE NOUVELLE STRUCTURE POUR CONSEILLER LE CHEF DE L'ETAT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT

P3



Réseau-Pilote d'Intelligence Collective

**LES TECHNIQUES DE TRANSFERT DE TECHNOLOGIES
ET INNOVATION AU CENTRE DES TRAVAUX D'UN
ATELIER DE FORMATION À LOMÉ**

P2

LES ADVERSAIRES DU MINISTRE

**PASCAL BODJONA
ONT REPRIS DU SERVICE**



P4



Libye

- DU ROI IDRIS AU COLONEL KADHAFI
- LES INSURGÉS SONT DES PIONS AU SERVICE DE LONDRES, PARIS ET WASHINGTON

P6



Le Roi Idris



Le colonel Kadhafi

Réseau-Pilote d'Intelligence Collective

Des Experts formateurs se concertent à Lomé sur les Techniques de transfert de Technologies

L'hôtel Santa Maria à Lomé abrite depuis le 28 mars 2011 un atelier sous-régional de formation des experts du "Projet Réseau-Pilote d'Intelligence Collective (RIC) sur les techniques de transfert de technologies".

Prennent part aux travaux une quinzaine de participants venus du Burkina Faso, du Mali

technologique et de connaissance vers les entreprises, à diffuser la culture de l'innovation économique, à accompagner les entreprises. " Ce projet a pour bénéficiaires finaux les entreprises formelles du secteur de la transformation agroalimentaire, capables de s'engager dans un programme de transfert de technologie appropriée pour développer leur

transmettre avec efficacité et compétence les éléments nécessaires pour la veille stratégique, le management de l'innovation et le transfert technologique. Il a émis le vœu qu'à l'issue de ce programme de formation et sous la supervision des Cellules d'Animation et de Mutualisation, les futurs experts soient capables d'accompagner les entreprises pilotes à diagnostiquer leurs besoins en information stratégique, à organiser leur disposition stratégique, leur dispositif de veille, à mettre en place un système de management de l'innovation, à aider à assurer le transfert de technologies adéquates et à conduire un projet d'innovation.

Durant ce séminaire, les 15 futurs experts-formateurs se formaliseront avec les concepts de transfert de technologie, d'intelligence économique, le cycle de l'information, étant entendu qu'il ya 15 jours à Ouagadougou, ils ont été formés aux techniques de veille stratégique. Par ailleurs, au

giques", a-t-il ajouté.

Par ailleurs, M. Baroni pense que le contexte économique et industriel, la problématique de la compétence, l'environnement des affaires dans nos Etats ne sont pas encore propices à l'in-

ne de ces étapes, il y aura le transfert de technologie. Celle-ci permet d'apporter la valeur ajoutée au niveau de la production locale. Le transfert de technologie va de la production au produit fini dont le but est l'augmentation



et du Togo. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du chef de la Délégation de l'UE au Togo, M. Patrick Spirtet, du représentant de la Chambre Consulaire de l'UEMOA, M. Tchoou Yasias, du PDG de l'entreprise FRAMATECH S.A, M. Alain Baroni, du conseiller Commerce à la CCIT, M. D'Almeida Justin représentant le président de la CCIT, et des représentants des Chambres de Commerce et d'Industrie du Burkina Faso, du Mali et du Togo.

Le Projet RIC est un projet qui est monté et mis en œuvre par la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burkina, en partenariat avec celles du Mali et du Togo. Cet atelier a bénéficié de l'appui tech-

marché", a déclaré à l'ouverture des travaux, M. D'Almeida Justin, conseiller Commerce au bureau de la CCIT.

Pour lui, le choix de ce secteur d'activité s'explique naturellement par l'importance de l'agriculture dans nos économies et la nécessité de valoriser les produits qui en sont issus. Pour la mise en œuvre de ce projet, des équipes techniques appelées Cellules d'Animation et de Mutualisation (CAM) ont été mises en place dans chacun des trois pays. Ces CAM sont des points focaux installés au sein des trois Chambres de Commerce et de leurs structures partenaires. Elles travaillent en réseau pour apporter des répon-



M. Alain Baroni expert formateur



novation. C'est aussi les préoccupations de ce programme.

Pourquoi le transfert de technologie dans le secteur agricole ?



M. John Boukari responsable CAM

cours d'un prochain atelier qui se déroulera à Bamako, il sera question de la définition du concept d'innovation, du processus et de ses différentes étapes.

Notons que ce programme de formation est assuré par l'entreprise TRAMATECH-S.A. basée à Marseille. Dans une brève interview accordée à la presse à l'ouverture des travaux, M. Alain Baroni, formateur et PDG de l'entreprise FRAMATECH-S.A., a défini l'innovation comme une démarche interne dans les entreprises et qui leur garantit la compétitivité, donc la survie. Selon lui, pour mener les démarches d'innovation, il y a des méthodes à utiliser. Il a souligné que ces méthodes sont l'objet du présent atelier. Il s'agit notamment de la technique d'animation, de la créativité et de la gestion des projets d'innovation, tout en sachant que l'innovation n'est pas seulement technologique, mais aussi permet de développer ce qui n'existait pas dans l'entreprise en terme organisationnel, de service, etc.

" Tous les aspects d'innovation seront balayés avec un accent sur le transfert de technologie qui est un moyen d'accéder à des compétences technolo-

de la valeur ajoutée.

" D'ici le fin de cette année, les résultats de ce programme seront présentés et la pérennisation se fera par l'UEMOA. Les autres pays de la Communauté se joindront aux trois pays pilotes pour le développement des industries agroalimentaires de l'espace UEMOA, a assuré M. John Boukari Tata, chef division Intelligence Economique à la CCIT, responsable de la CAM du Togo.

Comment adhérer au projet RIC ?

Il faut télécharger la demande d'adhésion au projet RIC sur le site internet de la CCI-BF (www.cci.bf), la remplir et la signer, accompagnée de la copie du RCCM. La CAM statuera sur cette demande. Les entreprises agroalimentaires sont donc invitées à le faire car pour innover, il faut maîtriser l'information.

T. Vivien



rique et financier du programme PROINVEST et de la Commission de l'Union Européenne.

Le Réseau-Pilote d'Intelligence Collective est un projet de développement de la culture de réseau et de partage d'informations dans le but de susciter l'innovation dans les entreprises du secteur de la transformation agroalimentaire.

De façon spécifique, le RIC consiste à améliorer la disponibilité de l'information technologique, à encourager le transfert

ses aux préoccupations des entreprises en terme de management d'information et d'innovation.

A en croire M. D'Almeida, les membres de ces cellules ont bénéficié de formations à cet effet.

S'adressant aux participants à l'atelier de Lomé, futurs Experts-formateurs, le conseiller au Commerce à la CCIT les a invités à mettre le cœur à l'ouvrage pour relever le défi. Il leur a demandé de



Le président Faure face au "Conseil Présidentiel" pour l'Investissement au Togo " ...Le Togo pourra aussi devenir le Singapour de l'Afrique de l'Ouest "

Le Togo dispose désormais d'un Conseil Présidentiel pour l'Investissement que nous avons annoncé dans une de nos publications. Il s'agit d'une nouvelle structure

jeter sur l'avenir, il faut comprendre le passé et le présent. Pour le Chef de l'Etat, les efforts ont été faits. C'est ainsi que depuis les législatives de 2007 et la for-



composée d'hommes d'affaires de haut niveau qui aura la responsabilité de conseiller le chef de l'Etat et d'aider notre pays dans ses efforts de développement tel que prôné par le chef de l'Etat.

Le vendredi 25 mars dernier, lors du démarrage officiel des travaux de ce Conseil, le Président Faure a réaffirmé son engagement d'œuvrer d'arrache-pied pour le redécoupage économique du Togo.

En effet, face au Conseil Présidentiel pour l'Investissement composé de grands chefs d'entreprises venus de tous les horizons du monde, le président de la République a rappelé brièvement le parcours socioéconomique du Togo, depuis son indépendance, marqué par des hauts et des bas. Un rappel important car pour mieux se pro-

mation en 2010 d'un gouvernement de large ouverture, l'espoir est permis, constate le chef de l'Etat. Conscient du fait que le succès politique ne servirait pas à grand chose s'il n'était pas suivi de l'amélioration des conditions de vie des populations, le président Faure s'est dit déterminé à créer les conditions favorables aux investissements. " A l'instar des bergers, soucieux du bien-être de leur cheptel, les capitaux sont en effet de nature nomade et se dirigent là où l'herbe est plus verte et plus abondante", a souligné le Président de la République.

Face à la rareté des ressources dont dispose le Togo, situation qui n'est pas de nature à attirer les flux d'investissement, le chef de l'Etat est confiant

S'inspirer du " miracle de Singapour "

" Un bon observateur suffit à



faire un bon savant ", disait l'empiriste André Gide. A travers une analyse contextuelle et comparative entre le Singapour et le Togo, et après avoir apprécié le " miracle de Singapour ", Faure est parvenu à la conclusion que " Le Togo pourra aussi devenir le Singapour de l'Afrique de l'Ouest ". Il suffit, pour cela d'une bonne vision et de bonnes stratégies.

Pari sur la lutte contre la corruption

La corruption est devenue un virus qui a contaminé les couches sociales de notre pays. Les efforts de développement seront vains si ce mal n'est pas jugulé de façon définitive. Là-dessus, le Président Faure est ferme. " Mon gouvernement et moi-même sommes déterminés à œuvrer sans relâche pour circonscrire et endiguer le phénomène de la corruption qui constitue un véritable cancer pour les économies de nos pays ", a-t-il martelé. Vivement que ce pari soit gagné. Pour vous permettre d'apprécier par vous-mêmes le contenu de cet important discours, lisez le communiqué de presse ci-après.

T. Vivien

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Président Faure Gnassingbé lance le Conseil présidentiel pour l'investissement au Togo

Le Président de la République togolaise Faure Essozima Gnassingbé a présidé la toute première session du Conseil Présidentiel pour l'Investissement au Togo (CPIT) qu'il vient de mettre en place. Cette session s'est tenue les 25 et 26 mars 2011 à l'ancien Palais présidentiel à Lomé.

Composé d'éminentes personnalités du monde des affaires reconnues sur la scène internationale ainsi que des membres du Gouvernement et du Cabinet du Chef de l'Etat, le CPIT est un organe consultatif mis en place par le Président de la République pour accompagner le Togo dans ses efforts visant à valoriser son potentiel économique pour mieux attirer les investisseurs étrangers.

Selon le Président Faure Gnassingbé " Nous n'aboutirons au développement économique que si nous arrivons à attirer d'importants investissements dans les secteurs clés de notre économie, notamment notre infrastructure portuaire en eau

profonde, les mines, le tourisme et l'agriculture. " M. Faure Gnassingbé s'exprimait au cours d'une soirée organisée le 25 mars 2011 en l'honneur des membres du CPIT et à laquelle ont été conviés les principaux opérateurs économiques du pays.

Le Chef de l'Etat a noté au cours de son allocution que les " propriétaires de capitaux " à l'instar des bergers, " soucieux de leur cheptel sont de nature nomades et se dirigent là où l'herbe est plus verte et plus abondante ". C'est pourquoi nous sommes résolus à rendre nos pâturages plus verdoyants et attrayants, même si le défi semble énorme et plein d'embûches, a poursuivi le Président Faure Gnassingbé.

Les travaux de cette session inaugurale du CPIT ont permis de faire le tour d'horizon des secteurs prioritaires d'investissement ainsi que les opportunités d'affaires qui en découlent, notamment dans le domaine des infrastructures, de l'énergie, des mines, des télécommu-

nications, du tourisme et de l'agriculture.

Les membres du CPIT ont également échangé sur le cadre macroéconomique, la vision et les raisons d'investir au Togo.

Conscient des immenses défis qu'il faut relever pour faire du Togo une destination privilégiée pour les investisseurs étrangers, le Président Faure Gnassingbé s'est toutefois montré optimiste. " Votre savoir-faire, votre expertise et votre sagesse nous aideront à formuler des politiques et stratégies appropriées pour concrétiser notre rêve de faire du Togo, un pays paisible et prospère " a-t-il précisé à l'endroit des membres du CPIT.

Le Conseil présidentiel pour l'investissement présidentiel comprend d'éminentes personnalités du monde des affaires telles que : Sam Jonah, le PDG de Jonah Capital basé à Johannesburg (Afrique du Sud), Anne Lauvergeon du groupe AREVA, Arnold EKPE d'Ecobank et bien d'autres encore.

Le colonel Ali NADJOMBE

A la tête de la Commission Nationale de la Lutte contre la Prolifération, la circulation et le Trafic illicite des armes légères et de petit calibre (CNLPAL)

Un nouveau président à la tête de la Commission Nationale de Lutte contre la prolifération, la Circulation et le Trafic illicite des Armes Légères et de Petit Calibre (CNLPAL). Il s'agit du Colonel Ali Nadjombé qui remplace à ce poste le colonel ASSIAH Toyi, appelé à jouir de sa retraite sous le drapeau. Le colonel Nadjombé avant sa nomination était chef de Division Formations et Ecoles à l'Etat Major Général des Forces Armées Togolaises.

Nommé par décret N°2011-027/PR du 11 février 2011, le colonel Ali Nadjombé a pris fonction le 21 février 2011, après une cérémonie de passation de service, empreinte de cordialité entre le président sortant et son successeur. Déjà, le nouveau président poursuivra la redynamisation et la restructuration de la Commission. Il veut aussi apporter plus de visibilité à cette structure dont la mission principale est d'assister le gouvernement dans la conception et la mise en œuvre de la politique nationale de lutte contre la prolifération, la circulation et le trafic illicite des armes légères et de petit calibre.

A cet effet, la commission a commencé hier une tournée de

prise de contact, d'information et de sensibilisation des Comités Préfectoraux de lutte contre les Armes légères et de petit Calibre (ALPC). Il s'agit pour le nouveau président de la Commission d'aller vers ses collaborateurs de toutes les préfectures, de se présenter à eux et d'échanger avec eux sur



les actions à mener pour répondre aux attentes du peuple et du gouvernement en matière de sécurité et de paix.

Le colonel Ali et sa suite seront respectivement au contact des Comités des Savanes, de la Kara, Centrale et Maritime. La tournée prendra fin le 06 avril 2011.

Source : service de la presse de la CNLP

Feu président Gnassingbé Eyadema honoré à titre posthume au 39ème Sommet de la CEDEAO

Les 23 et 24 mars dernier, s'est tenue à Abuja au Nigéria la 39ème session ordinaire de la conférence des Chefs d'Etat et de gouvernement de la CEDEAO. Plusieurs chefs d'Etats dont Faure Gnassingbé du Togo ont pris part à cette rencontre sous-régionale dont le principal sujet a été la crise en Côte d'Ivoire. Outre ce sujet brûlant, les chefs d'Etat de la CEDEAO ont planché également sur les questions économiques, de développement durable, de démocratie, de sécurité. Ils ont profité de cette rencontre pour honorer les Pères fondateurs de cette Communauté qui a vu le jour en mai 1975. La Conférence des Chefs d'Etat a salué le rôle de pionnier et l'engagement indéfectible de feu Général Gnassingbé Eyadema du Togo et de l'ancien chef de l'Etat Yakubu Gowon du Nigéria dans la création et la consolidation des acquis de la CEDEAO. Elle a également souligné la participation remarquable du professeur Adébayo Adédédji, ancien Secrétaire Exécutif de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et M. Edem Kodjo, ancien Premier ministre togolais et ancien Secrétaire Général de l'OUA, à l'élaboration du Traité de la Communauté.

C'est en reconnaissance à sa contribution inestimable à la réalisation des idéaux communautaires que le Sommet a décidé d'honorer à titre posthume son général Eyadema qui obtient " la Distinction

Honorifique de Fondateur de la CEDEAO ". Quant à M. Yakubu Gowon, il lui a été décerné le titre d'Ambassadeur Itinérant de la CEDEAO.

Notre compatriote Edem Kodjo et le professeur Adébayo Adédédji ont désormais le droit de participer pleinement à toutes les sessions de la Conférence.



Recevant au nom de feu Eyadema la distinction honorifique, le président Faure Gnassingbé a remercié ses pairs pour cette occasion qui vient célébrer les grandes figures de la Communauté. Après avoir rendu hommage aux différents récipiendaires, il a tenu à préciser que malgré les avancées, il reste beaucoup à faire et que le chantier de l'intégration reste plus que jamais ouvert.

D.B

Projet de loi sur l'exercice de la liberté de réunion et de manifestations sur les voies publiques et les lieux publics Partis politiques et OSC apportent leurs contributions à l'amélioration du texte

Le projet de loi fixant les conditions d'exercice de la liberté et des manifestations sur la voie publique, issu du Conseil des Ministres du 02 mars dernier, constitue la pomme de discord entre les partis politiques et le gouvernement. Non d'ac-

cord sur cette loi qualifiée de "Loi Bodjona", certaines formations politiques ont poussé leurs militants dans la rue pour réclamer sa modification, voire son retrait pur et simple. Dans le souci d'un apaisement, le gouvernement n'a pas envoyé ce projet de loi à l'Assemblée Nationale pour adoption. Il l'a provisoirement retiré pour recevoir les contributions des partis



change avec les représentants des partis politiques, les Organisations de la Société Civile (OSC), les défenseurs des Droits de l'Homme et des médias. Objectif : étudier ledit projet de loi et apporter des contributions et suggestions pour son amélioration afin d'obtenir un texte consensuel. On notait à cette rencontre la présence de certaines formations

politiques comme la CFN, le MRC, le PDP, le RPT, le MCA, l'Alliance, la CPP, la CDPA, le CAR... , des membres du corps diplomatique, des représentants d'Institutions Internationales. Le FRAC, l'ANC, l'OBUTS ont brillé par leur absence.

Le projet comporte trois chapitres. Le chapitre 1 est consacré aux définitions et aux dispositions générales. Le chapitre 2 définit le régime juridique des réunions et manifestations pacifiques au Togo. Le chapitre 3 pose le problème de pénalités et des sanctions en cas de violation des dispositions de la loi si elle était adoptée. Au terme de la cérémonie d'ouverture présidée par le ministre Pascal Bodjona qui a donné lieu à des débats passionnants, deux commissions ont été mises en place pour les travaux : la première sous la présidence de Me Yaovi DEGLI et M. Koffi Kouté de la CNDH et pour rapporteur Adama Kpodar, professeur de droit, a pris en charge les dispositions générales et le régime juridique du projet de loi, c'est-à-dire les chapitres 1 et 2. La seconde dirigée par Me Kokou KOFFIGOH et Me Zeus Ajavon pour rapporteur M. Dodji Kokoroko également professeur de droit, s'est occupée

des sanctions et pénalités. Les conclusions et propositions sont restituées et serviront à l'élaboration de recommandations qui permettront la révision du projet de loi pour le rendre conforme aux standards interna-

tionaux. Il a fait savoir que l'exercice des libertés de réunions et de manifestations pacifiques n'est pas hors de portée de la Constitution du 14 octobre 1992, qui constitue le point de



attentes des uns et des autres. Ourant les travaux, le Ministre de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, porte-parole du gouvernement, M. Pascal BODJONA, a indiqué que l'organisation des manifestations publiques quels que soient leur caractère et leur contenu, nous intéresse tous. D'où la nécessité d'ouvrir sans passion un grand débat pour opérer des choix clairs et incisifs en vue de répondre aux

mire de l'organisation sociale dans notre pays. En affirmant que le gouvernement a favorablement accueilli les réactions au lendemain de l'adoption par le Conseil des ministres du projet de loi, le ministre Bodjona a souhaité que cette rencontre avec les acteurs de la vie politique sur l'amélioration du texte aboutisse, pour l'intime éclosion et la promotion des Droits et libertés au Togo.

DAO Bissang

Jean Yaovi DEGLI devient "Sage" Les adversaires du ministre Pascal Bodjona ont repris du service

S'il existe une personne qui a retenu l'attention de l'opinion nationale lors de la crise sociopolitique, c'est Me Jean Yaovi Dégli. Ministre du gouvernement Koffigoh lors de la Transition, Jean Yaovi Dégli, alors âgé seulement d'une trentaine d'années aura marqué son passage au gouvernement. Jeune et brillant avocat, mais fougueux et à la limite de l'insolence, Dégli avait donné de l'insomnie à feu général Eyadéma et à ses proches. On rappellera une de ses déclarations à la sortie d'un conseil des ministres traitant le général tout puissant de constituer un obstacle à la démocratie en menaçant la Transition!

labore aujourd'hui au cabinet de Me AKAKPO. A entendre ses proches, l'homme ne veut plus faire de la politique. Mais comme qui a bu boira, l'homme vient de créer une association dénommée "FRONT-SAGE". A l'atelier organisé le 25 mars 2011 à l'hôtel EDA-OBA par le ministère de l'Administration Territoriale sur

Incontestablement la présence du ministre Bojona Pascal ne plairait pas à certains. On se rappelle cette campagne de presse concertée dans les colonnes des confrères que LA DEPECHE avait déjouée alors que le chef de l'Etat et ses ministres se trouvaient au Forum universel de Changhaï. Cette campagne avait pour but de convaincre le président Faure de se débarrasser de son dispositif le plus sûr. Quelques mois après cette campagne sordide qui n'a pas abouti, les ennemis bien identifiés du ministre Pascal Bodjona sont revenus à la charge. C'est ainsi qu'ils ont commencé à distiller des informations selon lesquelles le ministre Bodjona serait dans le collimateur de l'ANR. Il est accusé d'utiliser son ministère pour faire sa propre promotion. Pour convaincre à qui de droit de se débarrasser de lui, ils cherchent à noircir le ministre Pascal Bodjona dont le seul tort est de vouer un soutien sans faille au chef de l'Etat.

veulent l'amener à se débarrasser du soutien sûr qui lui reste pour mieux le phagocytiser. Le sentiment anti-Kabyé qui anime certains proches de Faure est tel que Pascal

contexte d'intrigues dans la cour que s'inscrit la campagne contre le ministre de l'Administration Territoriale dont le seul tort est d'avoir fait échouer le complot ourdi lors de la proclamation des résultats de la présidentielle gagnée haut les mains par le président Faure. Sinon rien n'explique la présente campagne de presse. Pascal Bodjona est un ministre du gouvernement. Le projet de loi est celui du gouvernement et rien d'autre.



Bodjona reste l'homme à abattre.

Que les uns et les autres se rassurent M. Pascal Bodjona ne nourrit aucune ambition que celle de soutenir celui qui lui a fait confiance à réussir dans ses missions.

Au tournant du 3 décembre 1991, Jean Dégli perd sa place au gouvernement et à l'instar d'autres activistes de son rang, il prend la route de l'exil. Inscrit au barreau de Paris, le jeune avocat togolais se retrouve au barreau du Tribunal D'Arusha où il fera parler de lui. Dans un ouvrage retentissant, il règle des comptes aux compagnons de lutte.



le Projet de Loi sur les manifestations sur les voies publiques, Jean Yaovi Degli a été remarqué par des contributions positives en vue de l'amélioration du projet de Loi. Nous saluons le retour de ce compatriote au pays qui à lui seul suffit pour dire que la politique de réconciliation de Faure a été un succès.

Pour faire sensation, on essaie de faire un rapprochement avec l'ancien ministre de la Défense. On l'aura bien compris. Après avoir amené Faure à se brouiller avec sa famille, ils

Des tentatives pour éloigner Faure de ses frères sont réelles. Selon des informations concordantes, notre jeune président aurait été, nous disons bien aurait été "gbassé" dans un village à l'Est du pays à l'approche de la présidentielle et chaque fin de semaine, des gens traverseraient la frontière de l'Est pour voir des "Vodou" en vue de conforter leurs positions au gouvernement et voir Faure s'éloigner davantage de ses frères. C'est dans ce

Que ceux qui sont invités au festin auquel ils n'ont pas pris part cessent leur manigance pour travailler main dans la main avec tout le monde pour la réussite de la politique de Faure au lieu d'exceller dans l'exclusion. Et dire qu'aujourd'hui c'est un Kabyé qui est au pouvoir! Ils nous mangeront cru le jour où ils auront le leur. Mais qu'ils se rassurent, la politique de haine et d'exclusion ne passera pas au Togo. Ils sont avertis.

KAO Victoire

Espace CEDEAO

Les obstacles à la constitution d'un marché unique

Hommes d'affaires, entrepreneurs, et tous citoyens de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) peuvent désormais espérer un mieux-être. Après 50 ans d'indépendance et 35 ans de vie communautaire, l'espoir pointe à l'horizon. Il s'agit du marché commun de la CEDEAO.

En quoi consiste-t-il ? Le marché unique, comme son nom l'indique, représente le marché intérieur des 15 Etats membres de la CEDEAO. Il a pour objectif principal d'assurer la libre circulation des personnes, des marchandises, des services et des capitaux.

- la mobilité des personnes,
- la libre circulation des marchandises,
- la libre prestation des services,
- la libre circulation des capitaux.

Avantages et faisabilité
Le marché unique est donc une idée géniale qui préoccupe les plus hautes autorités de nos Etats. Si certains restent sceptiques sur son aboutissement, nombreux sont ceux qui pensent qu'il ne faut pas désespérer car le chemin le plus long commence toujours par un premier pas.

Les principaux bénéficiaires
A l'instar de certains pays comme le Bénin, le Burkina, le Mali, (...), le Togo fait partie de ceux qui en tireront le plus de profit. Ceci pour plusieurs raisons : le Togo, l'un des pays les plus pauvres de la zone, avec notamment un revenu faible par habitant, un marché très étroit, peu d'industries, donc une concurrence limitée, peut élargir ses potentialités grâce à ce marché. C'est aussi très avantageux pour les consommateurs togolais, étant donné que le marché unique entraînerait certainement une baisse des prix des biens.

Ainsi le marché commun de la CEDEAO est une bouée de sauvetage non seulement pour les grandes entreprises de l'espace mais aussi et surtout pour les opérateurs économiques confrontés à l'étroitesse

du marché. Si nous admettons que le développement et le bien-être social passent inéluctablement par la croissance économique, celle-ci est l'augmentation soutenue de la production sur une longue période. Certains Etats membres de la CEDEAO comme le Togo doivent croiser les doigts pour l'aboutissement d'un tel projet. Selon le Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DSRP), élaboré par l'Etat togolais en 2009, plus de 62% des Togolais vivent en dessous du seuil de pauvreté (moins d'un dollar par jour). Cette pauvreté est caractérisée par un chômage visiblement inquiétant et la paupérisation des communautés rurales. Dans ce contexte, les investissements directs étrangers sont indispensables pour suppléer l'Etat agonisant. La libre circulation des capitaux et celle de la prestation des services sont une alternative pour booster la croissance à travers la production et la création d'emplois. Aussi, les diplômés sans emploi peuvent vendre leur savoir partout où il y a besoin à travers les 15 Etats membres.

L'argent est le nerf de la guerre, dit-on. Dans notre espace communautaire existent plusieurs monnaies. Ce qui naturellement n'est pas de nature à faciliter les échanges. Dans ce contexte, l'introduction de la monnaie unique est le complément indispensable au marché unique : dans un grand marché où les produits circulent librement, elle supprime les opérations de change et garantit la stabilité des prix d'un pays à l'autre.

Pour M. Mor Talla Kane, économiste de formation et directeur de la Confédération des employeurs du Sénégal (CNES), pour aller vers un marché unique, il faut non seulement une dose de volonté politique, mais aussi, un développement des infrastructures ferroviaires. Aussi, ajoute-il, les Etats doivent laisser tomber leur égo pour s'inscrire dans la dynamique d'un partenariat gagnant/gagnant.

Le potentiel de gains pour les consommateurs sur les marchés financiers de détail (hypothèques,

assurances et pensions) est énorme. Aussi, les taux d'intérêts pour les consommateurs ne devraient pas varier fortement entre les Etats membres avec l'introduction de la monnaie unique, y compris à l'intérieur de la Communauté. Quant aux échanges entre pays de l'Union, ils pourraient encore augmenter grâce à une meilleure application du principe de reconnaissance mutuelle selon lequel les marchandises ou services légalement vendus dans un Etat membre peuvent être vendus dans tous les autres. Soulignons qu'un marché unique de la CEDEAO aura un impact positif dans les relations économiques internationales. Désormais, la CEDEAO parlera d'une seule voix et pèsera dans la balance sur le marché mondial. Pour ce faire, un grand sacrifice s'impose.

Le marché unique de la CEDEAO, une utopie ? Les handicaps à l'aboutissement d'un marché unique CEDEAO sont énormes. Un marché unique favorise ceux qui ont le pouvoir d'affronter la concurrence. Ainsi, des entreprises peu rentables, mais qui auraient mérité de se consolider vont disparaître. C'est là, qu'intervient le protectionnisme.

Au sein de la CEDEAO, les pays pratiquent différentes mesures fiscales, ce qui peut conduire à la recherche d'une sorte de dumping fiscal, voire un dumping social. Aussi, à en croire M. Mor Talla Kane, le géant Nigéria n'est pas encore prêt à lâcher un centime de sa souveraineté. La présente crise ivoirienne est une autre paire de manches. Rappelons que la Côte d'Ivoire est la première puissance de l'UEMOA et pèse pour 40% dans l'économie de cette union.

Les contraintes sont également liées à la souveraineté monétaire, à la langue, à la tradition, etc.

Toutefois, le marché commun est un tournant décisif pour la CEDEAO, si elle veut continuer à exister et jouer véritablement son rôle, celui de l'intégration économique.

T. Vivien

Eliminatoires CAN 2012

Les Eperviers du Togo définitivement éliminés

Ceux qui avaient encore espoir pour une possible qualification des Eperviers sont désormais situés. Les Eperviers du Togo sont depuis samedi hors de course pour la CAN Gabon/Guinée Equatoriale 2012.

La sélection nationale, pour le compte de la 7ème journée de ces éliminatoires du groupe K, a été battue samedi dernier à Kamazu Banda Stadium de Blantyre par les Flams de Malawi. Une défaite de trop qui élimine définitivement les Eperviers du Togo qui n'ont obtenu aucune victoire sur toutes les rencontres. Après le pénalty raté par les Eperviers à la 7ème minute de la rencontre, les Malawites ouvrent le score 10 minutes plus tard, mettant ainsi fin aux espoirs des Togolais. Cette victoire du Malawi fait remonter les Flams à la 2ème place du groupe précédemment occupée par la Tunisie qui était au repos le week-end

demier. Le Botswana conforte sa place de leader du groupe en allant battre à N'djamena le Tchad par la plus petite des marges, s'offrant ainsi 16 points. Les Eperviers du Togo joueront pour l'honneur pour les deux prochaines rencontres. Le 05 juin, ils affronteront les Zèbres de Botswana au Stade de Kégué. 18 joueurs ont fait le déplacement de Malawi sans les tenors comme Emanuel Adébayor, Serge Gakpé, Razak Boukari, Alaixys Romao, Nibombé Daré... etc.

Sollicité pour redresser la barre, Stephen Keshi ne pouvait pas faire de miracles seulement en trois jours d'entraînement et surtout avec des stars très capricieuses qui n'ont aucune notion patriotique.

Il faut donc oublier la CAN 2012 et jeter les bases d'une nouvelle équipe. Améyi et ses compagnons ont du boulot.

D.B

ANNONCE

Ceux dont les noms suivent sont priés de se présenter au Tribunal de Kara à l'audience du Lundi 11 avril 2011 à huit (08) heures du matin au sujet des affaires les concernant.

Il s'agit de

- * Ayants droit de feu PISSANG Kakawé
- * MAMAH Chidi
- * Ayants droit de feu COSMAS Omèje
- * Ayants droit de feu AROUNA Abdoul Kadri
- * LOOKY Djobo Saïloh
- * KOLY Sani

Pour tous renseignements utiles à cette audience, veuillez contacter l'Etude de Maître Assiongbon Claude KLOUVI, Huissier de Justice sis à Lomé Tokoin Forever au 226-88-30.



ANNONCE

Ceux dont les noms suivent sont priés de se présenter au Tribunal d'Atakpamé à l'audience du Mercredi 20 avril 2011 à huit (08) heures du matin au sujet des affaires les concernant.

Il s'agit de

- * LAWANI Abasse

Pour tous renseignements utiles à cette audience, veuillez contacter l'Etude de Maître Assiongbon Claude KLOUVI, Huissier de Justice à Lomé sis Tokoin Forever au 226-88-30.



ANNONCE

Ceux dont les noms suivent sont priés de se présenter au Tribunal de Kara à l'audience du Lundi 11 avril 2011 à huit (08) heures du matin au sujet des affaires les concernant.

Il s'agit de

| | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> * AYANTS DROIT DE FEU PISSANG KAKAWÉ * MAMAH CHIDI * AYANTS DROIT DE FEU COSMAS OMÈJE * AYANTS DROIT DE FEU AROUNA ABDOL KADRI * LOOKY DJOBO SAÏLOH * KOLY SANI | <ul style="list-style-type: none"> * DODO NANI * GUNDE OUMER * TOURE LANSING * AYANTS DROIT DE FEU NIKOSSISSI KASSA * ROMAO ALOU * ANOUSSOU ROUYEPOUN ALOU |
|--|--|

Pour tous renseignements utiles à cette audience, veuillez contacter l'Etude de Maître Assiongbon Claude KLOUVI, Huissier de Justice à Lomé Tokoin Forever au 226-88-30.

L'HUISSIER

LIBYE

• Du Roi Idris au Colonel Kadhafi • Les insurgés sont des marionnettes de Londres, Paris et Washington

Depuis le 18 mars 2011, suite au vote au Conseil de Sécurité de l'ONU de la Résolution 1973 autorisant la zone d'exclusion au-dessus du ciel de la Libye, le pays du colonel Kadhafi fait chaque jour la Une de la grande presse internationale. Et depuis le 19 mars 2011, le monde entier vit les honneurs, les atrocités, ce qu'on peut appeler le règne du plus fort. La Libye dont on parle tant aujourd'hui, que représentait-elle avant l'arrivée au pouvoir du colonel Kadhafi le 1er septembre 1969 ? C'est ce que LA DEPECHE tente de retracer dans la présente édition

Brèves généralités

Avant d'entrer dans le vif du sujet, permettez-nous de rappeler quelques généralités géographiques et historiques :

La Libye couvre une superficie de 1760.000Km2 (trois fois la France). Sa population se situe aux environs de 8 à 10 millions d'habitants.

Son peuplement remonte au XIIe siècle avant Jésus Christ par des peuples venus de la Grèce, de l'empire Ottoman et d'Egypte. La Libye a été une colonie Ottomane jusqu'en 1911 date à laquelle commence la colonisation italienne jus-

qu'en 1951. De 1912 à 1931, la confrérie des Senoussi organise la résistance à la conquête italienne. Dès 1934, la Libye devient colonie italienne. De 1939-1943, la 2e guerre mondiale fait rage. A l'issue de la campagne du Nord de l'Afrique, la Libye est divisée entre la France et la Grande Bretagne. La France administre le Fezzan et la Grande Bretagne, la Tripolitaine et la Cyrénaïque. Comme quoi l'histoire se répète !

En 1951, les trois provinces sont unifiées en un Etat indépendant dont IDRIS 1er devient le roi.

Du Roi Idris au Colonel Kadhafi

L'indépendance en 1951 n'est que formelle. En 1961 commence en Libye l'exploitation du pétrole. Les revenus provenant de l'or noir ne profitent qu'au roi, à sa famille et aux compagnies pétrolières anglosaxones comme c'est le cas aujourd'hui dans les pays du Golfe Persique.

Malgré l'or noir, la Libye est classée parmi les pays pauvres du monde. Un élève à l'école des sous-officiers se plaint à raconter à ses camarades de classe que son pays n'est pas pauvre et qu'il aura l'occasion de le prouver. Ses

camarades se moquent de son rêve. Le 1er septembre 1969, l'officier en question, qui n'est autre que le jeune colonel Mouammar KADHAFI organise le coup d'Etat des officiers libres. Devenu chef d'Etat de la Libye, il prend des décisions courageuses : nationalisation des compagnies pétrolières, démantèlement des bases militai-



res occidentales dans le pays. Il ne cache pas son combat contre la colonialisme et l'impérialisme et apporte son soutien aux mouvements de libération en Afrique, (au Mozambique, en Namibie, en Angola, en Afrique du Sud) et ailleurs dans le monde. Ce qui

n'est pas pour plaire aux anciennes puissances occidentales qui l'ont à l'œil. C'est ainsi qu'on lui impute tous les attentats d'avion dans le monde (Lockebic PAN-AM). En juillet 1986, il échappe de peu aux bombardements américains. Son domicile à Tripoli est totalement détruit. Le renard du désert sort indemne. Si au plan international KADHAFI est dans le mire des



maîtres du monde, au plan interne, sa politique sociale connaît un succès éclatant : construction de routes, gratuité de l'école et de la santé, industrialisation, réalisation des grands travaux. Aucun secteur

n'est épargné. Même des fleuves artificiels ont été créés pour donner de l'eau potable aux populations dans un désert. La Libye de Kadhafi devient une puissance régionale.

Une révolution téléguidée

Comme nous l'avons démontré dans notre précédente édition, la révolution en Libye n'a rien de spontané. C'est une révolution téléguidée de Paris, Londres et de Washington pour faire tomber un dirigeant qui dérange les intérêts occidentaux. Les insurgés ne représentent rien et la situation sur le terrain le confirme. Si l'Occident n'était pas venu à leur secours, tout serait fini depuis. Et malgré les bombardements des forces d'oppressions, les troupes de Kadhafi tiennent et font trembler les insurgés. Tout porte à croire que le sort du colonel KADHAFI est scellé. S'il venait à disparaître, l'homme n'a pas démerité. Pendant quarante ans, il a tenu la tête aux pays occidentaux au point de traiter d'égal à égal avec eux. Il a essayé là où d'autres n'ont pas osé. Seul contre tous, il tombera là où les autres héros du continent ont succombé.

KAO Victoire

Intégrateur de Solutions
IT Consulting Company

iPNet Experts sa

www.ipnetexperts.com

FORMATIONS MODULAIRES EN INFORMATIQUE

Intégrateur de Solutions Informatiques et Centre de Formations doté d'un important Laboratoire de travaux pratiques, IPNET EXPERTS SA offre depuis 2004 des formations CISCO, MICROSOFT, ORACLE, REDHAT LINUX, et en SECURITE INFORMATIQUE de 3, 5 ou 10 jours.

NOUVEAU

A partir du 1er avril 2011

- COURS DE CERTIFICATION CCNA (ICND1+ICND2)
3 mois de formation. Tarif Etudiant : 300.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION CCNP (ICND1 + ICND2 + LES 3 MODULES CCNP)
12 mois de formation. Tarif Etudiant : 800.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION MCSE
12 mois de formation. Tarif Etudiant : 900.000 F CFA,
- COURS DE CERTIFICATION RHCT (RH030 +RH130)
6 mois de formation. Tarif Etudiant : 400.000 F CFA,



Next Generation
IT Professionals

307 AVENUE DE LA LIBERTÉ 91100 BRUNY, TEL: 03 21 11 11 11 FAX: 03 21 11 11 11
EST AFFECTÉ AUX TRAVAUX PRATIQUES EN LABORATOIRE

Intégrateur de Solutions Informatiques et Centre de Formations
15 811 5000 - Lunel - FRANCE
Tel : (+33) 201 77 77 / 201 81 81 - Fax : +33 201 78 77
E mail : ipnet@ipnetexperts.com - www.ipnetexperts.com



ANNONCE

Communiqué

de la Direction générale de SE2M-TOGO, filiale du Groupe Bolloré

BOLLORE REMERCIE LES AUTORITES TOGOLAISES ET LES POPULATIONS



Le vendredi 04 mars 2011, le Groupe Bolloré à travers sa filiale, la Société d'Entreprises de Manutentions Maritimes (SE2M-TOGO), a lancé officiellement les travaux de construction du troisième quai au terminal à conteneurs du Port de Lomé, travaux qui s'inscrivent dans le cadre du projet d'extension et de modernisation du Port autonome de Lomé (PAL).

Le premier coup de pioche de cette ambitieuse œuvre de près de 300 milliards de F.Cfa a été donné par le Président de la République togolaise, son Excellence Faure Essozimna Gnassingbé et le Président Directeur Général du Groupe Bolloré, M. Vincent Bolloré.

La cérémonie s'étant déroulée dans de très bonnes conditions, la Direction générale de SE2M-TOGO se joint à son personnel pour remercier très sincèrement le Chef de l'Etat, les membres de la Cour Constitutionnelle, le ministère de tutelle et tout le Gouvernement, les membres du Corps diplomatique et consulaire, les honorables députés, les autorités portuaires, les officiers supérieurs des Forces armées togolaises, les officiers, les Chefs traditionnels, religieux et coutumiers, les Directeurs de société, les opérateurs économiques, le personnel des sociétés maritimes et les vaillantes populations togolaises pour leur accueil très chaleureux et fraternel, de même que pour leur adhésion massive à l'événement.

Comme l'a dit Vincent Bolloré : "Nous sommes persévérants, nous sommes fidèles, nous ne serons pas des amis de quelques jours, nous serons là quelles que soient les circonstances...". SE2M-TOGO, dans son engagement, compte énormément sur chacun de nous pour que ce projet se réalise dans les plus brefs délais afin de pouvoir créer ces milliers d'emplois et de contribuer ensemble au décollage économique du Togo.

Le Groupe Bolloré

EN BREF

Les principales activités du Groupe BOLLORE

- Manutentions portuaires
- Transport aérien et maritime
- Logistique
- Compagnies Maritimes
- Industrie et services
- Distribution d'énergie
- Plantations agro-industrielles
- Communication, média et télécommunication
- Volvare électrique

Les chiffres clés du Groupe BOLLORE

- Plus de 250 premiers groupes multinationaux
- 12 000 sites répartis dans 101 pays
- Un chiffre d'affaires 2009 de 7 milliards d'euros
- Des capitaux propres de 1,5 milliard d'euros
- Une présence sur le continent africain de plus de 30 ans
- 100 millions d'euros d'investissements en Afrique en 2009 sur réseau logistique intégré en Afrique



Siège social: Zone portuaire B.P: 34 Lomé - TOGO

Tel: +228 227.07.20 / 227.27.21 - Fax: +228 227.34.17 / +228 227.55.21

Reprise des séances de négociation depuis le mardi 1^{er} mars 2011



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest – UEMOA**



Dépositaire Central / Banque de Règlement
Afrique de l'Ouest

Site de repli Bamako, ACI 2000-Hamdallaye

Tél: (223) 44 90 18 10
E-mail :brvm@brvm.org

Fax : (223) 44 90 18 11
Site internet : www.brvm.org

Reprise des activités de la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières



**BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
DEPOSITAIRE CENTRAL / BANQUE DE REGLEMENT
Afrique de l'Ouest - UEMOA**

Siège Social : 18, Avenue Joseph Anoma – 01 BP 3802 Abidjan 01

Site de repli : Immeuble SONAVIE, ACI 2000-Hamdallaye, B.P.E 1398 Bamako

Tél: (223) 44 90 18 10 Fax : (223) 44 90 18 11 E-mail :brvm@brvm.org Site internet : www.brvm.org



Dépositaire Central / Banque de Règlement
Afrique de l'Ouest

BOURSE REGIONALE DES VALEURS MOBILIERES
AFRIQUE DE L'OUEST

Antennes BRVM

Tel : +229 21 31 21 28

BURKINA FASO

(228 30 30 87 / 73

COTE D'IVOIRE

Tel : +225 20 31 85 88

GUINEE BISSAU

Tel : +245 20 18 02

MALI

Tel : +223 20 23 23 54

NIGER

Tel : +227 20 78 66 97

SENEGAL

Tel : +221 33 021 15 18

Togo

Tel : +228 221 23 05

La Bourse Régionale des Valeurs Mobilières de l'Afrique de l'Ouest - UEMOA, BRVM informe les Emetteurs, les Intermédiaires et les Investisseurs que la suspension des séances de cotation effective depuis le 14 février 2011 est levée depuis le 1^{er} mars 2011.

Les séances de négociation, de cotation, de Règlement / Livraison et toutes les opérations de gestion et d'administration sur titres cotés à la BRVM et inscrits au DCBR ont repris depuis le 1^{er} mars 2011

Les structures Centrales du marché ont mis en place un Plan de Continuité des Activités sur un site de repli situé à Bamako au Mali. La BRVM et le DCBR assurent les acteurs du marché du fonctionnement normal de la Bourse et du Dépositaire, d'un service sécurisé et intégré placé sous le contrôle du CRFPMF, Autorité de contrôle et de régulation du MFR.

La BRVM et le DC/BR remercient tous les intervenants du marché pour la confiance qu'ils ont montré envers le Marché Financier Régional (MFR) de l'UEMOA pendant cette période difficile.

Pour toute information et communication financière :

BRVM Site de repli : Immeuble SONAVIE, Hamdallaye ACI 2000, B.P.E 1398 Bamako

Tél: (223) 44 90 18 10 Fax : (223) 44 90 18 11 - E-mail :brvm@brvm.org Site internet : www.brvm.org

La Direction Générale

HOTEL SHERATON-KARA



***CHEZ NOUS , VOUS
ETES CHEZ VOUS***

**Côte Ouest, Village SOS-Kara
Téléphone : 661 03 61/232 94 00**